

2022-04959 - 2022-RH-IE-1 Administratrice ou administrateur fonctionnel(le) SIRH

Contrat renouvelable : Oui
Niveau de diplôme exigé : Bac + 3 ou équivalent
Fonction : Personnel des fonctions support (IT)
Corps d'accueil : Ingénieur d'Etudes (IE)

Contexte et atouts du poste

La Direction des Ressources Humaines est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre la politique des ressources humaines d'Inria. Au sein de celle-ci, le Service du Pilotage et de l'Information (SPI) a pour finalité principale de rassembler, consolider et transmettre toute information susceptible d'aider à la conception de la politique RH, de garantir la bonne exploitation de la donnée RH dans les outils et de fournir les reporting réglementaires à destination de la direction de l'Institut et de ses ministères de tutelle.

Mission confiée

Placé(e) sous l'autorité de la responsable du service, l'administrateur(rice) fonctionnel(le) du SIRH assure le fonctionnement et l'adaptation du système d'information RH. Cette fonction implique de nombreuses relations avec les acteurs de la DRH et des Services Ressources Humaines (SRH) des centres de recherche et du siège ainsi qu'avec les services de la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

Principales activités

Assurer le maintien opérationnel des modules existants du SIRH :

- Administration fonctionnelle (habilitations, gestion des référentiels, paramétrages)
- Analyser et remonter les anomalies de fonctionnement et assurer la mise en œuvre des corrections par les équipes techniques
- Support aux utilisateurs (accompagnement et mise à jour de modes opératoires)

Animer les évolutions des modules existants

- Rédaction des expressions de besoins
- Recette fonctionnelle
- Accompagnement des utilisateurs dans l'appropriation des évolutions

Participer à la fiabilisation du nouveau SIRH : paramétrages, recette fonctionnelle, contrôle de la qualité des données, support et accompagnement des utilisateurs

Compétences

- Connaissance du processus de pilotage d'un projet informatique et du rôle d'une maîtrise d'ouvrage dans un projet
- Rigueur, structure et sens aigu de l'organisation
- Goût pour le travail en équipe
- Forte appétence pour les logiciels de gestion et leur fonctionnement
- Connaissance de la paie, des modules de la suite PeopleDoc, du module RH d'Eksae est un vrai plus

Avantages

- Restauration subventionnée
- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'autorisations d'absence exceptionnelle (ex : enfants malades, déménagement)
- Possibilité de télétravail et aménagement du temps de travail
- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)
- Accès à la formation professionnelle

Informations générales

- Ville : Le Chesnay Rocquencourt (78)
- Centre Inria : **Siège**

A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 200 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3500 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création de plus de 180 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

Consignes pour postuler

Sécurité défense :

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du recrutement.

Politique de recrutement :

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.